

## Relevé de décisions du CEVU

21 octobre 2011

**Nombre de votants : 15**

### 0. Informations de la Vice-présidente

- Note de cadrage sur les stages étudiants en entreprise  
Le texte proposé par la DOSI et remanié à la demande d'un précédent CEVU sera débattu lors du CEVU du 4 novembre.
- Désignation d'un personnel enseignant ou IATOS pour représenter le CEVU au SCASC suite à la démission de Nadine Cascino  
En l'absence de quorum, le point est reporté au CEVU du 4 novembre, pour un vote sur une candidature.
- Rapport Mastérisation de la formation initiale des enseignants – Enjeux et bilan  
Le rapport Jolion est lu et les perspectives nouvelles qu'il dégage font l'objet d'un débat. Ce rapport implique une réorganisation des formations et du calendrier des concours, ainsi qu'une réflexion sur la place et le rôle des IUFM.

### 1. Formation

Charge d'enseignement

- Financement des UE optionnelles et des groupes en fonction des effectifs étudiants

M.-H. Garelli reprend les principes définis en commission commune Formations/ Finances le 30 mars 2011.

F. Grèzes-Rueff, invité, expose aux conseillers la méthode de travail. Il est proposé qu'un prochain CEVU détermine des critères précis de seuil d'ouverture pour les UE optionnelles au second semestre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est close à 11h 55.